

# COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE DU JEUDI 6 AVRIL 2023 à 19h00

**Président** : René BEYLOT

**Secrétaire de séance** : Claire MERIGOT

**Présents** : M. ARCHASSAL, M. BEYLOT, Mme AVELINE, M. CHANTEL, Mme DELARRAS, M. FAURE, M. GEAY, Mme MERIGOT, M. PELIN, Mme PERONNET, M. SCHIRMER

**Excusés** : M. DE L'ESTOILLE (Pouvoir à M. FAURE) Mme FOVEAU (pouvoir à M. BEYLOT), Mme FONTAINE

**Absente** : Mme MOUSSELIN

**Date de convocation** : 30 mars 2023

\*\*\*\*\*

### **1 – Approbation comptes de gestion et comptes administratifs 2022**

Après avoir approuvé les comptes de gestion 2022 dressés par la trésorière, le Conseil approuve les comptes administratifs 2022, sous la présidence de Daniel FAURE, élu président de séance.

Le compte administratif de la commune dégage un excédent de fonctionnement de 135 997.26 € dont 82 430.39 € de résultat antérieur, et un déficit d'investissement de 26 713.35 €.

Celui du budget annexe « assainissement » dégage un excédent de fonctionnement de 81 192.95 € et un excédent d'investissement de 12 058.18 €.

Celui du budget annexe « multiple rural » dégage un excédent de fonctionnement de 1 444.41 € et un déficit d'investissement de 17 350.83 €.

### **2 – Approbation budgets 2023**

Le Conseil, à l'unanimité, adopte les budgets primitifs 2023 :

#### **1/ Commune**

Section de fonctionnement équilibrée à la somme de 519 007 €.

Section d'investissement équilibrée à la somme de 575 977 € comprenant la réhabilitation du Belvédère et l'isolation de la maison attenante, des travaux de voirie et diverses petites immobilisations.

#### **2/ Assainissement**

Section de fonctionnement équilibrée à la somme de 110 881 €.

Section d'investissement équilibrée à la somme de 40 234 € comprenant le diagnostic du réseau.

#### **3/Multiple rural**

Section de fonctionnement équilibrée à la somme de 27 187 €.

Section d'investissement équilibrée à la somme de 41 530 €, comprenant la pompe à chaleur, l'acquisition d'une rôtissoire et d'un lave verres.

### **3 – Taxes locales 2023**

Compte tenu des résultats de l'exercice 2022, le budget 2023 de la commune permet de maintenir les taux d'imposition en vigueur, soit :

- Taxe foncière sur le bâti : 34.96 %
- Taxe foncière sur le non bâti : 26.12 %
- Taxe d'habitation : 11.57 %

Le produit attendu s'élève à 174 821 € et comprend la hausse des bases qui doivent être revalorisées de 7% par les Pouvoirs Publics.

### **4 – Personnel**

Signature d'un contrat PEC (Parcours Emploi Compétence) avec M. Pascal JAQUES, pour 6 mois (dont 15 jours d'essai) à compter du 17 avril 2023, pour 24h hebdomadaires. Cet agent travaillera en binôme avec Claude.

### **5 – Bail du multiple rural**

Vu les résultats probants et à la satisfaction des deux parties, il est décidé de conclure un nouveau contrat de location-gérance avec Clément BORDAGE, pour une durée de 1 an à compter du 1<sup>er</sup> mai 2023. Le loyer mensuel est relevé à 310 € HT.

## 6 – Plan de financement du Belvédère

Les estimatifs transmis par l'architecte en charge du dossier, permettent de revoir le plan de financement. L'acquisition, les travaux et équipements s'élèvent à 694 300 € HT et seraient financés par l'état, le conseil départemental et la région à 71.48 %.

## 7 – Questions diverses

- Aménagement d'une aire de jeux derrière l'école : un questionnaire a été distribué aux monétois pour connaître leurs préférences d'aménagement de l'aire de jeux. Restitution prévue le 26 avril à 18h30 au foyer
- Accueil périscolaire : vu le projet de l'aménager dans l'actuelle salle du foyer, il sera fait appel à un architecte
- L'Association des Petites Mains nous a fait part de son intention de nous verser la somme de 5 000 € pour l'aménagement de l'aire de jeux
- Dates à retenir :

8 mai : dépôt de gerbe à 10h30 au monument aux morts

du 24 au 28 mai : fête de la nature avec intervention de la LPO en crépusculaire le vendredi soir et visite avec Bruno SCHIRMER le dimanche matin dans la réserve

30 juin à 17h : inaugurations de travaux suivies d'un apéritif citoyen

- Les sujets abordés lors du Conseil d'école ont fait l'objet d'un rapport succinct qui sera approfondi à réception du compte-rendu

Le Maire,  
René BEYLOT

